

COMMISSION D'APPEL

04.76.26.87.72 – Mardi à partir de 16 H.

REUNION DU JEUDI 19/07/2018

Président : M. VACHETTA.

Présents : A. SECCO (secrétaire) J. M. KODJADJANIAN, V. SCARPA, G. BISERTA, R. NODAM, J. LOUIS.

Excusé : Y. DUTCKOWSKI

COURRIER

Mr CHAOUACHI Lassaad :

Considérant votre courrier et le certificat médical que vous avez envoyé à la commission d'appel, celle-ci vous rétablit dans vos droits.

La commission demande au secrétariat de supprimer les deux MF de suspension et l'amende afférente.

Néanmoins un courrier de votre part à la commission de discipline 48 heures avant l'audition prévue aurait permis à celle-ci de ne pas vous sanctionner, votre rendez-vous pour votre examen étant programmé de longue date avant l'audition.

Le Président
Michel VACHETTA

Le Secrétaire
André SECCO